



## RAPPORT D'ACTIVITÉS 4 juin 2006

Bonjour à tous,

C'est avec un grand plaisir que je vous présente aujourd'hui le rapport d'activités de notre association à l'occasion de ce rendez-vous annuel qu'est notre assemblée générale. Rappelons d'abord le but de notre association : « Cette association laïque et non confessionnelle dont l'objet est la promotion de la culture et des musiques de l'océan Indien, a pour but d'apporter toutes aides matérielle, financière et logistique à l'association malgache ZOMARÉ sise dans la ville de Diégo-Suarez (Antsiranana) à Madagascar, à son projet de Maison de la Musique, ainsi qu'à son École de Musique et de Danse, de mener toute action, notamment à La Réunion, à Madagascar et dans l'océan Indien, dans les domaines de la culture, de la musique et de la recherche. » Je reprendrai ici chronologiquement les différentes étapes et les différents événements qui ont jalonné ces derniers mois l'histoire non-exhaustive de notre projet et de notre association, par définition intimement liée à ce qui se passe à Diégo-Suarez au travers de ZOMARÉ (Madagascar) et de l'École de Musique et de Danse.

### 2005

*o 08 Janvier 2005 : reprise des cours ce matin. À l'occasion de la fête de bonne année, les élèves et les professeurs assistent à la remise du premier prix du concours d'accordéon : un accordéon diatonique Hohner offert par l'association française Accord Unisson à Julien.*

*o 19 janvier 2005 : réunion de l'association ZOMARÉ et des professeurs de l'École. Rappel des événements importants de l'année écoulée et bilan. Perspectives pour 2005 : ouverture de nouvelles classes en septembre (trombone, atelier orchestral et chœur); achat du terrain pour l'école et début des travaux.*

*o 17 février 2005 : courrier envoyé à tous les parrains et sympathisants de ZOMARÉ :*

Chères Mairaines, chers Parrains,  
Madame, Monsieur,

Nous venons de faire parvenir en urgence un budget supplémentaire à l'École de Musique de Diégo afin qu'il soit offert un petit déjeuner consistant à chaque enfant de l'école tous les samedi matin avant les cours.

En effet, les conditions de vie sont devenues extrêmement difficiles dans le nord de Madagascar. Les informations inquiétantes que je reçois quotidiennement par téléphone me le confirment, et nous avons décidé, de notre propre chef, de lancer cette opération.

Il faut savoir qu'à Diégo-Suarez, l'approvisionnement en nourriture est déficient, les prix grimpent en flèche et la population ne parvient plus à assurer un nombre de repas nécessaire. Les enfants ne sont plus nourris normalement : un plat de riz par jour seulement.

Les enfants vont à l'école sans rien dans le ventre, et nous avons constaté chez nos élèves, une grande faiblesse générale et des évanouissements à répétition (un élève qui s'est récemment évanoui en cours a été transporté à l'hôpital de Diégo).

Les distributions de riz sont insuffisantes et les autorités locales sont dépassées (ou s'en fichent !). Le seul souci est d'interdire à la télévision locale de filmer les longues files d'attente composées de vieilles personnes et d'enfants.

Nos 150 élèves recevront donc à compter de ce samedi 19 février un petit déjeuner juste avant les cours. Madame la présidente et les professeurs discutent actuellement avec les parents d'élèves afin d'organiser au mieux cette opération qui devrait durer au moins jusqu'à la fin du mois de mars.

Bien que les finances actuelles de l'association nous permettent d'assurer ce budget supplémentaire, vous pouvez nous aider si vous le désirez.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire et vous remercie.

*o 21 Février 2005 : samedi matin dernier, le petit déjeuner a été offert comme prévu aux cent cinquante élèves de notre école. Préparé par les parents d'élèves et les professeurs, ce repas bien que modeste a été fort apprécié des enfants. Nous allons renouvelé cette opération jusqu'à la fin du mois du mars. Le coût*

*pour chaque repas est de 800 000 Fmg (75 Euros environ). A signaler que sur place, toute information concernant cette opération et la situation catastrophique vécue par la majorité de la population est interdite.*

*o 28 février 2005 : pour la seconde fois, un petit déjeuner a été offert samedi dernier 26 février aux élèves de l'École de musique et danse. Cette fois, la télévision locale s'est déplacée ainsi que la radio MBS. La situation semble toutefois s'améliorer sur place et si cela perdure, nous pourrions abréger cette distribution dans trois semaines.*

*o fin mars 2005 : fin de l'opération "Petit Déjeuner" qui a été très bien accueillie et qui, bien que limitée, a eu un certain retentissement. Bien que la situation se soit quelque peu améliorée, les conditions de vie au quotidien restent très difficiles pour l'immense majorité de la population.*

*o 10 avril 2005 : création aujourd'hui de l'association **ZOMARÉ Océan Indien** à St-Paul de la Réunion. Notre association présidera désormais aux destinées du projet ZOMARÉ à la Réunion. Elle sera en quelque sorte le pendant Français de l'association ZOMARÉ. Son Siège social est à : Appt 49-B résidence Hibiscus 4 rue des Dodos 97434 La Saline-les-Bains - France. Tél. : 02 62 71 06 42. Courriel : [zomare@ool.fr](mailto:zomare@ool.fr)*

#### **Article premier. — Dénomination**

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre : « ZOMARÉ Océan Indien ».

#### **Article 2. — But**

Cette association laïque et non confessionnelle dont l'objet est la promotion de la culture et des musiques de l'océan Indien, a pour but :

1. d'apporter toutes aides matérielle, financière et logistique à l'association malgache ZOMARÉ sise dans la ville de Diégo-Suarez (Antsiranana) à Madagascar, à son projet de Maison de la Musique, ainsi qu'à son École de Musique et de Danse.
2. de mener toute action, notamment à La Réunion, à Madagascar et dans l'océan Indien, dans les domaines de la culture, de la musique et de la recherche.

#### **Article 3. — Siège social**

Son siège est à Saint-Paul, La Réunion. Le conseil d'administration a le choix de l'immeuble où le siège est établi et peut le transférer dans la même ville par simple décision.

#### **Article 11. — Administration**

L'association est dirigée par un conseil de 4 membres, élus pour cinq années par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles.

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé de

1. Un président. 2. Un vice-président. 3. Un secrétaire. 4. Un trésorier.

En cas de vacance, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Toutefois, le premier conseil d'administration est composé de :

**Jean-Michel LACROIX** : président **Gérard LUXEMBOURGER** : vice-président  
**Bernadette LAVALETTE** : secrétaire **Philippe MOURNETAS** : trésorier

Il conservera l'administration de l'association jusqu'à la première assemblée générale, qui se réunira, au plus tard, un an après la publication au Journal officiel de la déclaration légale.

**Renouvellement Parrainage ZOMARE 2005**  
**ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE DIÉGO-SUAREZ**

Chère marraine, cher parrain,  
Madame, Monsieur,

Voilà cinq ans, en mars 2000, notre école de musique et de danse commençait ses activités. Dès ce moment, le dispositif de parrainage nous a permis de disposer des moyens nécessaires au fonctionnement de l'école. Depuis, du chemin a été parcouru et le projet s'est développé par l'accueil de nouveaux élèves, l'ouverture de nouvelles classes et l'arrivée de nouveaux professeurs.

Une nouvelle association « ZOMARÉ Océan Indien » vient d'être créée afin de répondre plus justement à nos besoins et à nos aspirations. Chaque marraine et chaque parrain peut, s'il le désire, adhérer à l'association (la cotisation est incluse dans le parrainage) dont les objectifs sont :

1. d'apporter toutes aides matérielle, financière et logistique à l'association malgache ZOMARÉ sise dans la ville de Diégo-Suarez (Antsiranana) à Madagascar, à son projet de Maison de la Musique, ainsi qu'à son École de Musique et de Danse.
2. de mener toute action, notamment à La Réunion, à Madagascar et dans l'océan Indien, dans les domaines de la culture, de la musique et de la recherche.

Notre école a désormais besoin de locaux. Pour ce faire, nous avons entrepris d'acquérir un terrain dès cette année, puis progressivement d'édifier les bâtiments nécessaires. C'est pourquoi nous proposons cette année un choix plus étoffé de parrainages.

Je vous remercie par avance (nous sommes actuellement près de 130 parrains) pour votre générosité et votre compréhension.

Jean-Michel LACROIX  
pour le ZOMARÉ

*o 16 juin 2005 : nous tenons à remercier du fond du cœur Allegro PARTITION pour son aide matérielle et morale ainsi que Mme Josy RAJAobelison pour les instruments de musique donnés à notre école. Plus particulièrement, nous tenons à remercier pour les efforts consentis, notre ami et parrain Cédric Fruchart à Lille dans le Nord de la France - Région de cœur et d'amitié fraternelle.*

**Allegro PARTITION** 35, Place Louise de Bettignies 59800 Lille Tél. : 03 20 74 30 04

*o 30 juin 2005 : courriel envoyé ce jour aux parrains et sympathisants.*

**Informations - Parrainage ZOMARE 2005**  
**ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE DIÉGO-SUAREZ**

Chère marraine, cher parrain,  
Madame, Monsieur,

En cette veille des vacances d'hiver, veuillez trouver ci-dessous quelques informations concernant notre projet commun d'École de Musique et de Danse de Diégo-Suarez.

Vous savez déjà comment cette école se développe - avec peu de moyen certes mais sur des bases très solides fondées sur la solidarité et la compréhension mutuelle par delà les distances et les différences. Et les résultats sont là. Je suis surpris - étant moi-même enseignant - par la vitalité des élèves de l'école. Leur capacité à créer, à inventer textes, musiques et chorégraphies, à s'impliquer dans des projets, à répondre aux sollicitations de plus en plus nombreuses toujours sous le contrôle de leurs professeurs et avec toujours la même déférence toute malgache envers eux, tout cela vraiment ne laisse pas de me surprendre.

Quelques jours après la fête de la musique, fêtée comme il se doit par les élèves et les professeurs de ZOMARÉ, la fête de fin d'année s'est déroulée ce vendredi 24 juin en la mairie de Diégo-Suarez. Durant deux heures et demie, les parents d'élèves et le public ont pu écouter les prestations musicales et chorégraphiques des 150 élèves de l'école (un film vidéo a été réalisé) et de leurs professeurs.

Comme l'année dernière, ce samedi 02 juillet, dix-huit élèves de fin de 1er cycle subiront les épreuves des examens qui leurs permettront d'accéder au 2e cycle. Une remise de prix est prévue. Deux CD de musique malgache et réunionnaise (1) ainsi qu'une théorie de la musique seront offerts à chaque élève 'victorieux'.

Au sein de ZOMARÉ, le projet Accordéon se développe aussi avec succès. La classe d'accordéon ouverte en septembre

2004 sous la houlette de Mena forme des apprentis accordéonistes - filles et garçons - dont les progrès sont rapides. MM Philippe Imbert et Pierro Cassé se trouvent actuellement à Diégo pour rencontrer ZOMARÉ, Mme la présidente, les enseignants, les élèves et le groupe ZOMARÉ-Accordéon. Ils rencontreront aussi des futurs réparateurs d'accordéons auxquelles des pièces détachées seront confiées.

Gilles [Julien], le vainqueur du dernier concours de novembre dernier ne peut être présent pour raisons de famadihana loin de Diégo. Il avait reçu en récompense un accordéon diatonique Hohner modèle 2915 offert par l'association française Accord Unisson. En janvier 2005, après la remise de prix officielle, il m'avait confié n'avoir jamais eu en sa possession un objet d'une si grande valeur.

Suite à cette visite, il semble établi désormais que le prochain concours d'accordéon de la Province d'Antsirañana aura bien lieu. ZOMARÉ-Accordéon et ZOMARÉ auront pour tâche d'en assurer l'organisation. La publicité sera faite sur toute la province afin que le maximum de candidats puissent se présenter. Il faudra prévoir leur accueil dans de bonnes conditions. On connaît l'importance de l'accordéon à Madagascar. ZOMARÉ apporte modestement sa contribution au développement de cet instrument d'importation mais au combien acclimaté à la Grande-Île.

Je vous informe aussi qu'une nouvelle association « ZOMARÉ Océan Indien » vient d'être créée afin de répondre plus justement à nos besoins et à nos aspirations. Chaque marraine et chaque parrain peut, s'il le désire, adhérer à l'association (la cotisation est incluse dans le parrainage).

Nous avons proposé cette année un choix plus étoffé de parrainages afin de répondre à des besoins nouveaux. Notamment, le besoin de locaux pour notre école se fait sentir. L'acquisition d'un terrain dès cette année, puis la construction progressive des bâtiments nécessaires nous contraignent à ces nouvelles propositions.

Nous sommes actuellement plus de 130 parrains qui, sur toute l'île de la Réunion, en France et aux États-Unis nous apportent discrètement leur soutien financier et moral. La société Acime-Frame, n°1 en France sur le marché des équipements mobiles de soins externes en milieu hospitalier, nous soutient financièrement et logistiquement (2). Des dons nous parviennent régulièrement. Allegro-Partitions à Lille, nous a offert nombre d'ouvrages et de dossiers pédagogiques très utiles. Mme Josy RAJAABELISON nous a offert aussi des instruments de musique. Tout cela sera acheminé à l'école dans le courant du mois de juillet. Merci à Cédric Fruchard pour son travail et sa discrète prévenance.

Demain, il nous faudrait être encore plus nombreux. Autour de vous, des personnes sont sans doute intéressées par ce projet. Serait-il possible de les solliciter ? Pourriez-vous devenir en quelque sorte des **parrains-relais** ?

Je vous remercie tous par avance pour votre générosité et votre compréhension, et vous souhaite de bonnes vacances.

Jean-Michel LACROIX  
pour le ZOMARÉ

(1) : un don du PRMA que nous remercions chaleureusement en la personne de M. Alain Courbis. Merci aussi pour la qualité de l'accueil toujours sympathique et la compétence de l'ensemble du personnel.

Pôle Régional des Musiques Actuelles, 6 bis rue Pasteur BP 1018, 97481 Saint-Denis Cedex, La Réunion (F) Tel: (0)2 62 90 94 60 Fax: (0)2 62 90 94 61 Site: <http://www.runmusic.com>

(2) : la société Acime-Frame est basée à Wimereux près de Boulogne sur-mer, dans le Nord-Pas-de-Calais.

*o 24 juin 2005 : spectacle de fin d'année donné dans la grande salle de la mairie de Diégo-Suarez. Monsieur le Maire, qui connaît bien notre école, nous accueille avec gentillesse et simplicité. Nous lui en sommes reconnaissant.*

*o 17 août 2005 : voici comme promis l'enregistrement de la chanson « ZOMARE » composée par DJAONARANA Marcellin et des élèves du ZOMARÉ. Le trio vocal formé de **Iraldo**, voix solo et guitare, **Oregui** et **Androna**, chœur et faray a été enregistré au siège social le 27 juillet 2005. L'enregistrement réalisé sur minidisc dans les conditions d'environnement sonore du moment n'a qu'une valeur de témoignage.*

*o 10 septembre 2005 : reprise des cours ce samedi. 165 élèves se sont inscrits ou réinscrits cette année. **Gilbert Manana** est notre nouveau professeur de valiha, **Bary Abdou** est notre nouveau professeur de clavier et **Ely Roberto** notre nouveau professeur de danse. Les locaux de l'EPP avenue Pasteur où nos cours ont lieu, sont en pleine réfection (comme toutes les autres écoles de Diégo) pendant tout ce trimestre. Cela ne va pas faciliter les choses. Décidément, des locaux bien à nous s'imposent de plus en plus.*

*o 14 et 15 octobre 2005 : à Saint-Pierre de la Réunion, présentation de l'École de Musique et de danse de Diégo au public du **Bato Fou** venu assister à un spectacle consacré à Mahaleo et Din Rotsaka. Un grand merci à Serge Richard, le président du Bato Fou. Les précieux contacts noués à cette occasion nous ont permis d'ouvrir notre champ d'action.*

*o 17 octobre 2005 : assemblée générale de ZOMARÉ. Bilan moral et bilan financier. Élection du conseil d'administration. Les nouveaux professeurs (ALAIN ADOLPHE Célestin, AVILISY Mena, MANEVALAHY Germain, TALATA Jules, MANANA Gilbert, DJAONARANA Marcellin et BARY Abdou) sont intégrés au conseil d'administration.*

<p><b>NDRIANASY</b> Winda, présidente Jean-Michel <b>LACROIX</b>, coprésident <b>BAHOAKA</b> Victor, trésorier <b>DJAONARANA</b> Marcellin, secrétaire <b>RAMAROSON</b> Mamiharijaona (Jaona), conseiller <b>FAUSTIN</b>, conseiller <b>RAKOTOARIVONY</b> Christian, conseiller <b>ALAIN ADOLPHE</b> Célestin, conseiller <b>AVILISY</b> Mena, conseiller <b>MANEVALAHY</b> Germain, conseiller <b>TALATA</b> Jules, conseiller <b>MANANA</b> Gilbert, conseiller <b>BARY</b> Abdou, conseiller</p>
---

*o novembre 2005 : l'achat d'un terrain de 1600 m<sup>2</sup> dans le quartier de la Scama est effectif. "Découvert" par Winda mi-août 2005, il est situé à trois kilomètres du centre ville de Diégo-Suarez et à six kilomètres de l'aéroport, le lieu est accessible pour tous les élèves. L'année 2006 verra, en fonction des finances, le début du chantier.*

*o 19 décembre 2005 : j'emmène avec moi pour l'école, des guitares, une trompette et bien d'autres choses encore. Les cours ne s'interrompent qu'à l'occasion des fêtes. La reprise est prévue dès le 07 janvier 2006.*

*o décembre 2005 : Bonnes fêtes de fin d'année à tous les parrains et marraines qui nous aident dans cette entreprise difficile. Cette école est à eux tous et au service des enfants de Diégo-Suarez. Que 2006 soit l'année où vous viendrez lui rendre visite et juger par vous-même du bien-fondé de l'action engagée.  
**Tratrin' ny taogno 2006 !***

## 2006

*o 07 janvier 2006 : les cours reprennent avenue Pasteur où les travaux de réfection sont enfin achevés. Réunion du ZOMARE avec l'ensemble des professeurs. Bilan du premier trimestre. On insiste sur les difficultés éprouvées à cause des travaux de réfection.*

*o 14 janvier 2006 : fête de bonne année de ZOMARÉ à la radio 102 FM. Les représentantes du Finistère, Camille et Vanessa, sont présentes ainsi que la troupe de théâtre Zolobe avec à sa tête, Hélène sa présidente et notre amie. Bien-sûr tous les professeurs, beaucoup de grands élèves ainsi que de nombreux amis, animeront cette soirée magnifique au cours de laquelle des enregistrements seront réalisés.*

*o 25 janvier 2006 : le terrain de ZOMARE est désormais titré et borné. Les titres de propriété étant définitivement établis, notre association dispose maintenant pour son école d'un vaste terrain. Une clôture est déjà installée. N'attendent plus que les premiers travaux ... apportez-nous vos dons !*

*o 26 janvier 2006 : enregistrement de Gilbert Manana (marovany, voix), Macho (voix), Faustin (percussions corporelles, kaiamba et voix), tous trois professeurs à l'École, et Éric (faray), réalisé au domicile de Gilbert. De la pure musique Sakalava Bemazava. La complicité entre Gilbert (musique) et Macho (paroles) est ici rehaussée par l'étonnante rythmique inventive de Faustin.*

*o 28 janvier 2006 : les cours qui ont repris début janvier m'ont permis de faire la rencontre de **Solomon**, élève de la classe d'accordéon depuis seulement quelques mois. Cet élève aveugle a surpris tous ses professeurs par des progrès très rapides effectués en peu de temps.*

*o février 2006 : cette année 2006, pourtant, ne semble pas débiter sous de bons auspices. En plus des difficultés à vivre habituelles, bien des malheurs accablent la ville de Diégo-Suarez et nos proches. Le deuil et la maladie ne sont jamais très loin. Cependant, le souvenir de ceux qui nous ont quitté nous reste présent : « Ny Razana tsy mba maty ». (les Ancêtres jamais ne meurent)*

*o mars 2006 : nous venons de recevoir un don très appréciable de Mme Lebon à St-Pierre de la Réunion qui nous lègue son accordéon chromatique. Ce magnifique instrument viendra compléter avec*

*bonheur notre parc d'instrument actuel. De tout cœur nous la remercions pour ce geste altruiste. En ces temps où l'individualisme poussé à l'extrême est devenu l'étendard de l'Occident "civilisé" au détriment des peuples et des individus eux-mêmes, ces gestes simples nous réconcilient avec l'humanité car c'est en offrant qu'on s'enrichit.*

*o 18 mars 2006 : réunion des membres de l'association ZOMARÉ Océan Indien à Saint-Leu. Rappelons que tous les parrains peuvent, s'ils le désirent, devenir membre de ZOMARÉ Océan Indien. L'ordre du jour est le suivant :*

- *Prise de contact et présentation*
- *Rappel des statuts*
- *Bilan financier de ZOMARÉ Océan Indien*
- *Activités de l'association*
- *Parrainages*
- *Nouvelles propositions d'actions*
- *Matériel didactique*
- *Construction des locaux de l'École à Diégo-Suarez*
- *Divers*

*o 23 mars 2006 : envoyée à tous les parrains, La Lettre de ZOMARE Océan Indien du 23 mars 2006.*

Bonjour à tous,

Tout d'abord, nous vous présentons nos plus plates excuses pour vous avoir laissé sans informations pendant une aussi longue période (dysfonctionnements concernant Internet indépendant de notre volonté). Cependant, durant ce laps de temps, l'École de Musique et de Danse ZOMARÉ a continué à fonctionner et les élèves ainsi que les professeurs ont donné le meilleur d'eux-même. De notre côté, nous ne sommes pas restés les bras croisés puisque nous avons fait l'acquisition d'un terrain afin d'y implanter la future école de musique. La présidente, les élèves et les professeurs se joignent à nous pour vous adresser nos sincères remerciements quant à l'évolution positive de notre projet ! En effet, nous ne fonctionnons, et ce depuis maintenant six ans, que grâce à vos parrainages (alors n'hésitez pas à en parler autour de vous !).

Les mois et les années futures laissent présager d'un tout autre déploiement d'énergie et de finances dans la mesure où le futur bâtiment constituera le plus gros de nos dépenses (100.000 Euros étalés sur 4 à 5 ans !). Pour ce faire, nous allons solliciter le FCR (fond de Coopération Régional) afin d'obtenir de menus deniers ... Nos objectifs pour cette année, étant la réalisation du plan de l'école (élaboré par deux jeunes architectes de la Réunion !), l'implantation de chantier et les fondations ... sans oublier l'acquisition de matériel et le budget de fonctionnement !!! Le coût actuel du fonctionnement de l'école (165 élèves, 13 professeurs, 1 administratif) étant de 6000 Euros par an, nous souhaiterions passer à 7200 Euros (création de nouvelles classes) dès la rentrée 2006 ! Pour ce faire, nous vous proposons comme l'an passé quatre formules. Nous ne vous mettons pas de date limite de paiement (humour !) mais ne laissez pas traîner ce document, les relances de parrainages nous coûtent très chères. Cette école ne peut avancer sans vous !!!!

Dans l'attente de prochaines informations, nous nous joignons à l'ensemble des élèves afin de vous renouveler nos sincères remerciements.

À bientôt.

Le Président  
Jean-Michel LACROIX

Le Trésorier  
Philippe MOURNETAS

*o 31 mars 2006 : séjour à Diégo-Suarez de Nicolas et Elsa, jeunes architectes de La Réunion qui nous aident sur le projet de construction. La visite de l'École avec la rencontre des professeurs et des élèves est programmée. Et surtout, objet principal du voyage, un travail autour de tout ce qui a trait au terrain et la construction de futurs bâtiments pour notre école sera effectué. Autant dire qu'ils sont déjà attendus là-bas et que toute l'aide possible leur sera apportée. A cette occasion, du matériel sera acheminé - entre autre une guitare de marque espagnole qui fera un heureux de plus parmi les élèves. Souhaitons-leur un bon séjour en cette terre hospitalière.*

*o 10 avril 2006 : Nicolas et Elsa sont de retour après une semaine passée à Antsiranana où l'accueil semble avoir été à la hauteur. La visite du terrain et des usines de fabrication de matériaux de construction propres au Nord de Madagascar, a donné des idées à nos spécialistes qui feront certainement profiter le projet de modifications bienvenues. Dès le lendemain de leur arrivée, Nicolas et*

*Elsa ont rencontré les professeurs et les élèves de l'école. Ils ont ainsi pu se faire une idée plus précise du travail réalisé et des conditions dans lesquelles se déroulent les cours. Un enthousiasme et une bonne humeur générale qui compense aisément l'exiguïté des locaux.*

*o 11 avril 2006 : Convocation des associés à l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'Association ZOMARÉ Océan Indien.*

*o 24 avril 2006 : rencontre avec Elsa et Nicolas autour du projet de construction de l'école. Une nouvelle mouture, voire une nouvelle vision du projet nous est présentée qui nous séduit aussitôt, Winda, Philippe et moi-même. Nous vous présenterons tout cela en détail ultérieurement.*

*o 22 avril 2006 : de très bonnes nouvelles nous parviennent du Nord de la France. Notre parrain et ami Cédric Fruchart à force d'enthousiasme et d'amour pour notre projet nous aide de nouveau précieusement grâce à la générosité et à la compréhension de l'Harmonie de Lestrem et à M. Marc Delannoy, Maire de Lestrem. Je retrouve ici et sans surprise, l'esprit de ma région natale qu'à jamais et à tout instant je porte en moi comme celui de mes ancêtres. Quand se rencontrent, grâce à la compréhension mutuelle et au respect de toutes les dignités, deux provinces septentrionales de deux grands pays, je suis comblé. Cette leçon sera bien apprise par les élèves de notre École car à Madagascar, l'enseignement de la musique est indissociable de l'apprentissage de la morale (hevitry), du respect des traditions et des us et coutumes (fomban' drazana). Merci donc à vous tous, Mesdames et Messieurs de l'Harmonie de Lestrem et Monsieur le Maire ; votre geste va droit au cœur de nos 160 élèves, de leurs parents et de leurs professeurs.*

### ***Une seconde vie pour nos instruments de musique***

#### ***L'Harmonie part à Madagascar***

*L'harmonie de Lestrem vient de donner ses instruments de musique réformés à l'association ZOMARE, qui aide au développement d'une école de musique à Diégo-Suarez, au nord de Madagascar. « Ces instruments ne sont plus utilisés, et coûteraient trop chers à réparer, certains d'entre eux sont à la cave depuis 15 à 20 ans » précise Denis Leturcq, professeur de trompette et responsable des cuivres. « Lorsque Cédric Fruchart, musicien à Lestrem, parti travailler sur l'île de la Réunion nous a proposé d'expédier ces instruments à Madagascar au profit de l'association Zomare, cela nous a immédiatement intéressé », déclare Marc Delannoy, Maire de Lestrem. Créée en Mars 2000 par les membres du personnel du conservatoire de l'île de la Réunion, cette association apporte un soutien matériel, technique et financier à l'école de musique de Diégo-Suarez. L'un des principaux besoins est l'acquisition d'instruments, dans ce pays où le salaire moyen par foyer ne dépasse pas 40 euros par mois. L'acheminement des instruments jusqu'à Madagascar sera assuré par une entreprise régionale, partenaire elle aussi de l'association, et un suivi via internet de ce don sera assuré sur le site <http://www.zomare.com>. Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, un second don de 50 polos, utilisés en concert par l'harmonie de Vieux Berquin suivra le même chemin. Pour tout renseignement vous pouvez contacter Cédric Fruchart à : [cedricfruchart@yahoo.fr](mailto:cedricfruchart@yahoo.fr)*

*o 22 avril 2006 : Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la précédente assemblée générale ordinaire, nous avons l'honneur de renouveler l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'Association ZOMARÉ Océan Indien, qui se tiendra le dimanche 4 juin à 10 heures au domicile du président à La Saline-les-Bains.*

*o 10 mai 2006 : Débat des professeurs de l'école autour du nouveau projet de construction de l'école.*

*o 27 mai 2006 : examens de fin de 1er cycle de l'école de musique et de danse pour une quinzaine d'élèves de 4e année ce samedi matin. Épreuves solfègiques, instrumentales et chorégraphiques.*

*o 3 juin 2006 : début des répétitions en vue du spectacle de fin d'année de l'école qui se déroulera le 17 juin en la grande salle de réception de la mairie de Diégo-Suarez. Préparation de la fête de la musique (21 juin) organisée cette année par ZOMARÉ.*

Jean-Michel LACROIX

Président de ZOMARÉ OCÉAN INDIEN